



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2017

DÉLIBÉRATION N° 2017-110

ASSAINISSEMENT

**19 - Participation à l'appel à projets « méthanisation » lancé par l'ADÈME et la Région Île-de-France**

Date de la convocation : le 7 décembre 2017,

**Nombre de délégués en exercice : 70**

Président de séance : Guy MESSAGER - Président du Syndicat.

Secrétaire de séance : Isabelle MEKEDICHE – Déléguée Suppléante de la commune de GARGES-LÈS-GONESSE

**Présents : 40**

Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), Claude ROUYER (Commune d'Attainville), Jean-Luc HERKAT (Commune de Bonneuil-en-France), Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Maria-Elisabeth CARMINATI (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée - Andilly), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), Marcel BOYER (Commune d'Écouen), Ingrid DE WAZIÈRES (Commune d'Épiais-lès-Louvres), Alain BOURGEOIS et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), Luc VILLERMIN et Roland PY (Commune de Fontenay-en-Parisis), Isabelle MEKEDICHE (Commune de Garges-lès-Gonesse), Jean-Michel DUBOIS et Olivier BOISSY (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER et Gérard VERGET (Commune de Louvres), Henri GUY (Commune de Mareil-en-France), Robert DESACHY et Francis COLOMIÈS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de Moisselles), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), Roger GAGNE (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Chantal TESSON et Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay), Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Christine PASSENAUD et Cathy CAUCHIE (Commune de Villeron), Maurice MAQUIN et Maurice BONNARD (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et représentés : 4**

Alain CLAUDE (Commune de Louvres), à Gérard VERGET (Commune de Louvres)  
Cédric MORVAN (Commune de Mareil-en-France), à Henri GUY (Commune de Mareil-en-France)  
Jean-Pierre DAUX (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée - Montmorency), à Maria-Elisabeth CARMINATI (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée - Andilly)  
Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), à Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay)

**Présents sans droit de vote : 1**

Laure QUERE (Commune de Le Thillay)

 **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Le Schéma Régional Climat Air Énergie francilien porte une forte ambition sur l'essor du biogaz en Île-de-France. En effet, l'objectif est de couvrir 11 % de la consommation énergétique régionale par les énergies renouvelables à l'horizon 2050 dont 1/5<sup>ème</sup> via le biogaz issu d'unités de méthanisation.

C'est dans ce cadre que la Direction Régionale d'Île-de-France de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la Région ÎLE-DE-FRANCE lancent un quatrième appel à projets commun visant à développer la méthanisation en accompagnant techniquement et financièrement de nouveaux projets.

La réinjection du bio méthane, prévue dans le cadre du projet d'extension de la station de dépollution de BONNEUIL-EN-FRANCE, répond pleinement aux modes de valorisation du biogaz visés par cet appel à projets.

Pour y participer, le SIAH doit constituer un dossier mettant en exergue les performances environnementales, énergétiques et économiques de la filière de valorisation du biogaz retenue.

Ce dossier de candidatures doit être déposé avant le 11 janvier 2018 puis auront lieu les auditions entre le 1<sup>er</sup> et le 15 mars 2018. Le jury se rassemblera entre le 1<sup>er</sup> et le 15 avril 2018.

Il est donc nécessaire d'autoriser le Président à solliciter la subvention conjointe de la Direction Régionale d'Île-de-France de l'ADEME et de la Région ÎLE-DE-FRANCE via l'Appel à Projets Méthanisation.

Les crédits seront inscrits au budget eaux usées - Assainissement 2018, lorsque les subventions seront notifiées.

***CECI EXPOSÉ***

Après avoir entendu le rapport d'Antoine ESPIASSE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

**Considérant** la nécessité de solliciter l'aide conjointe de la Direction Régionale d'ÎLE-DE-FRANCE de l'ADEME et de la Région ÎLE-DE-FRANCE en participant à l'appel à projets Méthanisation 2017-2018,

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFRAGES :

- 1- Autorise le Président à solliciter l'aide conjointe de la Direction Régionale d'ÎLE-DE-FRANCE et de l'ADÈME et de la Région ÎLE-DE-FRANCE en participant à l'appel à projets Méthanisation 2017-2018,
- 2- Prend acte que les crédits seront inscrits au budget eaux usées - Assainissement 2018, lorsque les subventions seront notifiées,
- 3- Et autorise le Président à signer tout acte relatif à ces subventions.

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 13 décembre 2017

Guy MESSAGER,



Président du Syndicat,  
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité le : 26/12/17

Et affichée le : 11/01/18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.